

Oui au Musée des beaux-arts

LAUSANNE. Le débat a duré plus de trois heures. Mais c'est finalement à une large majorité que les députés ont accepté d'octroyer un crédit d'étude de 390 000 fr. pour le futur Musée cantonal des beaux-arts. L'emplacement de l'édifice au bord du lac, à Bellerive, a été particulièrement débattu. Le crédit d'étude a finalement été augmenté de 50 000 fr. pour permettre d'étudier une amélioration de l'accès en transports publics.